

NOUVELLE - FRANCE

REVUE MENSUELLE

Directeur : M. JACQUES AUGER

Volume I.

1er. Novembre 1881.

Numero 7.

DES PHOSPHATES

ET DU

Role que joue l'acide phosphorique dans le regne organique

Découverte et exploitation en Canada des mines d'apatite ou phosphate de chaux cristallisé.—Jusque dans ces derniers temps, la France a été le seul pays où l'exploitation des mines de phosphate ait pris une extension considérable. Et il faut le dire, bien peu de pays ont le bonheur de jouir d'un sol qui renferme dans son sein des dépôts aussi abondants d'un minéral si précieux pour l'agriculture. Non seulement elle produit pour la régénération de ses terres, mais encore elle exporte une quantité énorme de phosphate, soit en poudre, soit en nodules tels qu'ils sont extraits, et cette exportation a lieu surtout pour l'Angleterre. Il est vrai que depuis nombre d'années, les Anglais ont aussi retiré de l'apatite ou phosphate cristallisé en roche des mines de la Norvège et de l'Estramadure en Espagne, mais ces emprunts aux contrées du nord et du midi de l'Europe ont été peu importants, comparativement à la masse qu'ils retirent annuellement de la France. Nous avons dit ailleurs qu'on avait signalé en Angleterre l'existence du phosphate de chaux, mais la quantité que l'on peut extraire est très limitée et suffit à peine à fournir aux besoins des localités environnantes. La vieille France avait commencé, la nouvelle France devait venir après elle, et par une coïncidence remarquable, c'était la vieille

France qui devait fournir son expérience et ses capitaux pour que la nouvelle France pût profiter des richesses de phosphate minéral renfermées dans son sol.

Cependant, la présence du phosphate minéral dans le sol canadien avait été signalée depuis longtemps déjà et Sir W. Logan, dans son rapport sur la géologie du Canada, en 1867, indiquait les régions, dans la vallée de l'Ottawa, où des dépôts importants existaient, et il attribuait à ces dépôts une richesse remarquable. Ainsi, d'après ses observations, la richesse en phosphate de chaux du phosphate cristallisé du Canada allait jusqu'à 90 pour cent, correspondant à 41 d'acide phosphorique. La richesse maximum constatée des phosphates fossiles de France est de 70 pour cent de phosphate de chaux, correspondant à 32 d'acide phosphorique.

Ces constatations firent d'abord peu d'impression. Il semblerait que les Anglais qui allaient fouiller tous les coins du monde, partout où ils pouvaient trouver un aliment de phosphate pour leurs terres, eussent dû les premiers s'émouvoir d'une pareille découverte faite dans une de leurs colonies, et l'on peut s'étonner à juste titre si le contraire arriva. S'ils se fussent occupés de la chose, l'exploitation des immenses gisements que possède le Canada serait en pleine exploitation depuis plus de dix ans, et n'eût-on produit que l'approvisionnement de l'Angleterre seule, c'est-à-dire la quantité qu'elle importe chaque année, que l'industrie minière du phosphate en ce pays eût déjà acquis un mouvement des plus avantageux. Mais la découverte demeura presque inaperçue pendant plusieurs années. Cependant, vers 1875 ou 1876, la question des phosphates en Canada fut considérée avec plus d'attention ; des échantillons furent